

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 27 avril 2018	N° 2018-255

Convocation du 20 avril 2018

Aujourd'hui vendredi 27 avril 2018 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Yohan DAVID, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphane DELAUX, M. Arnaud DELLU, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Martine JARDINE, M. François JAY, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Alain TURBY à M. Kévin SUBRENAT
Mme Maribel BERNARD à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU
M. Nicolas BRUGERE à Mme Dominique IRIART
M. Jean-Louis DAVID à Mme Marie-Hélène VILLANOVE
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID
Mme Laurence DESSERTINE à M. Stéphane DELAUX
M. Jacques GUICHOUX à M. Serge TOURNERIE
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à M. Didier CAZABONNE
M. Franck JOANDET à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH
M. Bernard JUNCA à Mme Karine ROUX-LABAT
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOLET
M. Pierre LOTHAIRE à M. Eric MARTIN
Mme Emilie MACERON-CAZENAIVE à M. Patrick BOBET
M. Michel POIGNONEC à Mme Anne-Marie LEMAIRE

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Christophe DUPRAT à M. Michel DUCHENE à partir de 12h10
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Anne-Lise JACQUET à partir de 12h10
M. Jean TOUZEAU à M. Michel HERITIE à partir de 12h20
M. Michel VERNEJOUL à Mme Andréa KISS à partir de 11h30
Mme Josiane ZAMBON à M. Jean-Pierre TURON à partir de 12h10
M. Erick AOUIZERATE à Mme Cécile BARRIERE à partir de 11h15
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 11h50
M. Vincent FELTESSE à Mme Michèle DELAUNAY à partir de 11h15
M. Marik FETOUH à Mme Chantal CHABBAT à partir de 12h32
Mme Florence FORZY-RAFFARD à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 11h00
M. Philippe FRAILE MARTIN à Mme Magali FRONZES de 10h à 11h05
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE jusqu'à 10h55
M. Benoît RAUTUREAU à M. Daniel HICKEL à partir de 11h20
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI à partir de 10h40
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON à partir de 11h55
M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT à partir de 11h50
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS à partir de 12h20

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 27 avril 2018	<i>Délibération</i>
	Direction générale Valorisation du territoire Direction de la nature	N° 2018-255

Pessac - Printemps du Bourgailh 14e édition - Du samedi 14 avril au dimanche 15 avril 2018 - Contrat de codéveloppement 2018-2020 - Décision - Autorisation

Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

1 – La manifestation "Le Printemps du Bourgailh, fête du jardin et de la nature"

La ville de Pessac organise les 14 et 15 avril 2018 la 14^e édition du "Printemps du Bourgailh, fête du jardin et de la nature". Cette manifestation attire en moyenne 15.000 visiteurs sur 2 jours, elle s'adresse à tout public et l'entrée est libre. Cette année le thème sera « la nature extraordinaire ».

Cette fête de plein air assure la promotion du jardinage durable, du développement durable (biodiversité, consommation responsable, économie de l'eau...) grâce au « village du développement durable » composés de stands d'associations de protection de la nature et de partenaires (conseils, échanges, démonstration, ateliers ludiques). Bordeaux Métropole y tient un stand depuis plusieurs années. Elle propose un marché aux plantes et un marché de producteurs locaux (restauration, vente de produits).

2 - Le Programme de l'édition 2018

Le déroulé du programme 2018 est le suivant :

LA NATURE EXTRAORDINAIRE

Expositions

Les Herbettes - François Maurisse, exfloreteur®

Créateur de tableaux floraux artistiques, François Maurisse est un artiste plasticien passionné de technique et de nature. Les Herbettes sont des créations originales issues d'une sélection in vivo d'éléments végétaux de très petites tailles et d'un assemblage dynamique et éphémère. Une fois créé, chaque personnage est photographié selon une technique propre à l'artiste, puis imprimés sur toile par le procédé de Digigraphie®

Exposition - Association Photo espoir pessacais.

LE VILLAGE ECO-CITOYEN

Des conseils et des ateliers seront proposés aux jardiniers amateurs respectueux de la biodiversité grâce à la présence de plusieurs intervenants : Incroyables comestibles, Appellation origine campus, Orchidée et bonsaï

club d'Aquitaine, Conservatoire régional du végétal, Ligue de protection des oiseaux, Terres d'Adèle,...

- Atelier « Jardiner au naturel », pour mieux comprendre les enjeux liés à l'utilisation de pesticides et échanger sur les techniques alternatives. Association E-graine
Atelier enfant : Samedi à 14h Atelier adulte : Dimanche à 14h
- Atelier de mise en pot à destination des personnes porteuses de handicap. Association Jall'Handy *En continu*
- Ateliers greffage et bouturage

Société d'horticulture, d'arboriculture et de viticulture à Caudéran *En continu*

- Atelier de purin végétal.

Terre d'Adèle

- Troc' plantes : venez échanger vos plantes, graines et bulbes - Les jardins de Pessac, La Sabline, Jardin et écotourisme *En continu*

La recherche de solutions durables est au cœur des préoccupations de la ville de Pessac, comme de nombreux partenaires présents sur le site : SEPANSO, FERUS, Colibris, Accorderie Canejan et Pays des Graves, ...

- Animation et jeux autour de la biodiversité et du jardinage écologique
Bordeaux Métropole – *En continu*

Espace « Info économie en eau » : CREPAQ / SMEGREG / CESEAU

Espace info modes de transports alternatifs : Bordeaux Métropole

Espace Info « EcoMégot » : une solution pour dépolluer les villes et le milieu naturel des mégots de cigarette.

MARCHE AUX PLANTES

Comme chaque année, le site du Bourgailh accueillera, pour sa fête du jardin et de la nature, pépiniéristes, horticulteurs, artisans/créateurs. Venez découvrir les spécialités et les nouveautés d'une quarantaine d'exposants du grand Sud-Ouest.

Présence de Raymond le jardinier (de France Bleu Gironde)

Samedi de 13h à 18h et le dimanche de 10h30 à 13h30 et de 14h à 18h

MARCHE DES ARTISANS

Espace forêt

Produits artisanaux élaborés à partir d'éléments végétaux : fleurs séchées, bijoux, décoration, meubles, ...

MARCHE DES PRODUCTEURS LOCAUX / ESPACE RESTAURATION

Espace Belvédère

Venez déguster des produits savoureux, issus de l'agriculture locale et raisonnée.

Restauration sur place ou à emporter : cochon à la broche, huître, escargots, insectes, assiettes végétariennes, crêpes, ...

ATELIERS / ANIMATION :

De nombreuses animations et ateliers pour petits et grands seront proposés tout au long du week-end.

Contes à déguster par la Médiathèque Jacques Ellul

Samedi et dimanche à 16h et 16h30

ESPACE SERRE

Réservations des ateliers au stand Ville de Pessac

- Atelier « Les pollinisateurs au jardin ». Mieux comprendre l'importance des pollinisateurs et permettre leur développement. Visite d'une ruche pédagogique. Par l'association de l'Ecosite du Bourgailh
Tout Public - Samedi et dimanche à 11h et 15h
- Atelier de fabrication d'un Monsieur Hérisson avec le Service espaces verts Pôle territorial sud Bordeaux Métropole – Samedi et dimanche de 14h à 15h45

Ateliers réservés aux enfants de 5 à 10 ans

Atelier de fabrication de bougeoirs originaux en bois de récup' et customisation avec peintures naturelles avec l'association Etu'Récup – Samedi et dimanche de 16h à 17h - Ateliers réservés aux enfants de 5 à 10 ans

- Visite de la serre tropicale Venez découvrir une collection de 3500 plantes tropicales du monde entier

LA FERME DU BOURGAILH

Venez découvrir les animaux de la ferme d'hier et d'aujourd'hui avec la Ferme mobile, le Conservatoire des races d'Aquitaines, l'association Nature & Sens ; vous initiez à la traite des vaches de la ferme Tartifume et déguster de bonnes glaces maison !

ESPACE FORET :

Initiation à l'accrobranche, par le Club alpin pessacais. De 10h à 12h et de 14h à 18h

Poney et balade en calèche. De 10h à 18h

Espace jeux traditionnels en bois. De 10h à 18h

3 – Budget prévisionnel 2018

La commune de Pessac sollicite l'aide financière de Bordeaux Métropole pour la somme de 5 000 €, ce qui représente 19,75 % du budget prévisionnel d'un montant total de 25 312 € HT.

Le tableau ci-après précise les dépenses et les recettes correspondantes :

BUDGET PREVISIONNEL (€ H.T.)				
DEPENSES	Montant	RECETTES	%	Montant
Logistique et location	14 962	Commune de Pessac	80,25	20 312
Animations et ateliers	10 350	Bordeaux Métropole	19,75	5 000
Total dépenses	25 312	Total recettes	100	25 312

Cette action est inscrite au contrat de codéveloppement 2018-2020 conclu avec Bordeaux Métropole.

Cette demande de subvention fait partie des natures d'opérations pouvant être financées au titre du dispositif d'aide financière des projets nature validé par délibération communautaire n° 2011/0929 du 16 décembre 2011.

4 – Modalités de versement de la subvention

Cette subvention d'un montant de 5 000 € fera l'objet d'un versement unique après le déroulement de la manifestation sur la base du budget définitif acquitté par la commune de Pessac.

Ce budget doit être certifié par le représentant légal de la commune de Pessac. Il devra être transmis à Bordeaux Métropole **le 31 septembre 2018 au plus tard**.

Cette subvention ne pourra pas être réévaluée à la hausse. Au contraire, si le montant du budget définitif s'avérait inférieur au budget prévisionnel, la subvention sera réduite au prorata des dépenses effectivement réalisées.

5 – Obligations de la commune

La commune s'engage à mentionner le soutien apporté par Bordeaux Métropole (notamment en apposant le logo de Bordeaux Métropole) sur les documents destinés au public, ainsi qu'à l'occasion de toute manifestation publique ou opération médiatique qui pourrait être organisée par ses soins.

Elle s'engage par ailleurs à ce que les relations qu'elle pourrait développer en direction des partenaires privés ou publics, dans le cadre d'opérations de mécénat ou de parrainage, ne puissent en aucune manière porter atteinte à l'image de Bordeaux Métropole ou laisser entendre, sauf autorisation expresse de sa part, que Bordeaux Métropole apporte sa caution ou son soutien à ce partenaire.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L5215-26,

VU le dossier de demande d'aide du 12 mars 2018 présenté par la commune de Pessac

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDÉRANT QUE :

- ce projet a pour finalité la sensibilisation du grand public aux enjeux de la préservation de la biodiversité et de la valorisation des espaces naturels et, à ce titre, est d'intérêt métropolitain,

- cette action est inscrite au contrat de codéveloppement 2018-2020,

DÉCIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 5 000 € en faveur de la commune de Pessac au titre de l'organisation de la 14^e édition du Printemps du Bourgailh.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2018 en section de fonctionnement, chapitre 65, article 657341, fonction 76.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 27 avril 2018

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 18 MAI 2018	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH
PUBLIÉ LE : 18 MAI 2018	

